


ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF




ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET

 Initiation

 Gratuit

 3H

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation en deux temps par la Maam et la Sacem pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement.

La première partie aborde l'organisation (étapes, méthodologie, planification...), l'éco-responsabilité et l'accessibilité.

La seconde soirée se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...), avec un focus proposé par la Sacem.

Il est fortement recommandé d'assister à ces formations en présentiel.

DATE(S) DE LA FORMATION

15 février 2024

18h00 à 19H30

22 février 2024



18h00 à 19H30

Cette formation est une seule formation divisée en deux temps. Il est recommandé d'assister à la formation du 15 février avant celle du 22 février.

POUR S'INSCRIRE

-  0322925059
-  conseil@maam.fr
-  <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

-  Maison des associations d'Amiens métropole
-  Voir la présentation de cette structure